

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD

Les Escoumins, le 4 septembre 2014.

PROCÈS-VERBAL de l'ajournement de la séance extraordinaire du jeudi 28 août 2014 du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, ajournée au 4 septembre 2014, à 12 h 30, au Chef-Lieu situé au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, sous la présidence de Madame Micheline Anctil, mairesse de la ville de Forestville et préfet de comté.

Est présent le conseiller de comté suivant :

M. Jean-Roch Barbeau Colombier

Sont absents les conseillers de comté suivants :

M. Hugues Tremblay	Tadoussac
M ^{me} Marjolaine Gagnon	Sacré-Cœur
M. Francis Bouchard	Les Bergeronnes
M. André Desrosiers	Les Escoumins
M. Donald Perron	Longue-Rive
M. Gontran Tremblay	Portneuf-sur-Mer
M. Richard Foster	Forestville

Assistent également à cette séance :

M ^{me} Claudine Dufour	Adjointe administrative
M. François Gosselin	Directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Micheline Anctil, préfet de comté, constate l'absence de quorum. La séance ne pouvant se tenir, il est convenu par Madame Anctil et Monsieur Barbeau d'ajourner cette séance au mardi 16 septembre 2014, à 9 h 00. Il est demandé au directeur général de transmettre un avis d'ajournement aux autres membres du Conseil.

Levée de la rencontre, il est 13 h 30.

Micheline Anctil
Préfet de comté

François Gosselin
Directeur général et
secrétaire-trésorier